

*Département de la SOMME  
Arrondissement de MONTDIDIER  
Canton de MOREUIL  
Mairie de DOMART-sur-la-LUCE*

Nbre de conseillers : 10  
Nbre de présents : 7  
Nbre de représenté(s) : 1  
Nbre d'absent(s)/excusé(s) : 2

Date de convocation : 18/04/2019  
Date d'affichage : 26/04/2019

**EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal du 23 avril 2019**

Le vingt-trois avril deux mille dix-neuf à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Frédéric BINET, Maire.

**Etaient présents** : Mme ALLIOTE Sophie - M. BINET Frédéric - M. CARON Yves  
Mme CHAVERON Colette - M. GAUDRILLER Patrick  
M. SALOME Marc - M. WALLET Jacky

**Etait représenté** : M. PERRIN Sébastien (Pouvoir à Mme ALLIOTE Sophie)

**Etaient absent(s)** : M. BOILEAU Florent - Mme CADET Vinciane,  
M. SALOME Marc est nommé secrétaire de séance.

**Objet : Attribution d'une subvention au comité des fêtes**

Monsieur le maire rappelle que divers projets sont mis en place sur la commune émanant du Comité des Fêtes. (*Noël des enfants, Colis des aînés, Pâques, concert...*)

Dans ce cadre, il est proposé qu'une subvention globale soit directement attribuée à l'association qui sera en charge de répartir celle-ci parmi les différentes manifestations organisées.

En conséquence, Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 1 600,00 € au Comité des fêtes de Domart-sur-la-Luce pour l'année 2019 et de la reconduire chaque année au vu des manifestations organisées sur présentation des comptes.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- Décide d'attribuer et de verser une subvention au Comité des Fêtes pour une somme totale de 1 600,00 €
- Dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2019 de la commune
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Maire,  
Frédéric BINET